

RESUME EXECUTIF DU RAPPORT 2013 SUR L'ETAT DE CONSERVATION DE LA RESERVE DE FAUNE DU DJA, CAMEROUN

Le présent rapport vient en réponse aux résolutions de la 37^{ème} session du Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO tenue à Phnom Penh au Royaume du Cambodge en juin 2013.

Il résulte de la capitalisation de plusieurs rapports d'activités issus de diverses sources d'informations dont le Service de la conservation et d'autres acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans les activités de conservation et de développement de la zone du Dja.

Il ressort que la mise en œuvre des activités de conservation s'est faite sur la base de quatre principaux axes d'intervention à savoir, le renforcement de la structure de gestion, la protection de la Biodiversité, la promotion du développement local et de la gestion participative, la coopération sous régionale et internationale.

Pour répondre aux préoccupations de la communauté internationale en rapport avec l'intégrité du bien telles qu'exprimées lors de la 37^{ème} session du Comité du Patrimoine Mondial, l'Etat du Cameroun a concrétisé son partenariat avec Sud Hévéa Cameroun et entend poursuivre avec Hydro Mékin ; un TDR relatif à l'évaluation environnemental stratégique des projets en cours dans le Dja a été élaboré ; avec l'appui d'autres partenaires ; le processus de renforcement des capacités de la structure de gestion et le développement d'un système de suivi écologique prennent corps dans la Réserve de Faune du Dja.

Malgré la présence du braconnage commercial qui a cours ici et aussi des activités de déforestation en périphérie, l'intégrité des valeurs pour lesquelles la Réserve de Faune du Dja a été inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial reste intacte. Il est question toutefois de redoubler d'effort dans le suivi et le contrôles des activités d'exploitation des ressources dans tout le complexe de conservation du Dja.

La volonté politique au sommet de l'Etat et l'environnement économique actuel favorable à la conservation de la faune et des aires protégées en Afrique centrale permet désormais d'augurer des lendemains meilleurs pour la Réserve de Faune du Dja. Aussi, les actions prioritaires pour l'année 2014 sont entre autres :

- La révision du plan d'aménagement ;
- La poursuite du renforcement des capacités de la structure de gestion ;
- La réalisation de l'inventaire faunique ;
- Le renforcement de la protection de l'intégrité de la valeur universelle exceptionnelle du bien ;
- L'implication des populations locales à la gestion du bien et la valorisation des ressources ;
- Le renforcement de la collaboration institutionnelle et de la coopération sous régionale et internationale ;
- La poursuite de la recherche des financements